



Mère déçue de ses droits maternels

Par **helene**, le **26/01/2010** à **09:06**

Bonjour,

La mère de mon père a été déçue de ses droits maternels pendant la tendre enfance de ce dernier (il avait entre 4 et 6 ans , c'était donc entre 1941 et 1944). Comment trouver la copie du jugement ?

D'avance merci

Cordialement,
helene